



INTERREGION DE DIJON

# Snad Info DI



## COMPTE-RENDU DE LA CRM DU 4 JUILLET 2013

- Déclaration préliminaire CGT (joint en annexe).
- Le Directeur Interrégional, Président du Conseil de la Masse, M. BAILLET annonce que la gestion du parc est de plus en plus serrée, mais que l'autonomie et la marge de manœuvre financières sont meilleures que ces dernières années. C'est donc au Conseil de la Masse de prendre les bonnes décisions.

Le Règlement Intérieur sera transmis aux élus avec notamment les délais de route. La CGT exige qu'il ne soit fait à aucun moment entrave au mandat des élus. Les réunions se dérouleront en alternance à Besançon et à Dijon.

- Le Président se dit favorable aux visites des cités, levant ainsi un doute qui planait sur le maintien ou non de ces visites.
- Il est acté le fait que l'ordre du jour de chaque séance de la Masse soit envoyé au plus tard huit jours avant la date aux représentants.
- Il est défini le champ de compétence du Conseil de la Masse :
  - travaux.
  - acquisitions, ventes, etc.
  - impayés.
  - assurances.

- Il est précisé les modalités d'autorisation d'absence pour les élus et autres experts, certains chefs de service ayant pris l'habitude de mettre des bâtons dans les roues de ces derniers.

- Monsieur FAVRE, représentant SEMCODA, annonce la programmation immobilière que le Conseil de la Masse aura à étudier..

- **Bourgogne** :

- **Dijon** : réfection toiture et terrasses - cage d'escalier.

- **Auxerre** : volets roulants, pièces humides, sols des pièces sèches.

- **Franche Comté** :

- **Morteau** : pièces sèches, salles de bain et WC, volets roulants à refaire (selon responsable de casernement).

- **Delle** : salles de bain, canalisations chauffage (pas de réponse), gaz dans appartements (URGENT), régulation du chauffage, isolation en flocage des sous sols, remplacement du châssis de la cage d'escalier, cuisines.

- **Les Rousses** : extérieur critique (URGENT), volets roulants et menuiseries.

- **Pontarlier** : pièces humides, portes palières, volets roulants, clôture de la cité, élagage arbres, cage d'escalier. Il est évoqué le problème de la façade, déjà voté en Centrale, mais la somme aurait été affectée à d'autres travaux!! L'administration annonce alors que la réfection des salles de bain remplacerait la réfection de la façade !! La CGT et la CFDT s'insurgent en demandant "*à quoi bon voter pour être ensuite déjugé ?*" C'est un précédent fâcheux.

- Le classement des travaux à inscrire à la PI, décidé par le Conseil de la Masse, est le suivant :

1/ Gaz de Delle (urgent - la sécurité doit primer).

2/ Porte coupe-feu de Pontarlier.

3/ Salles de bain et cuisines de Pontarlier (argument technique = forte dégradation).

4/ Menuiseries extérieures Les Rousses.

5/ Menuiseries extérieures d'Auxerre.

6/ Façades extérieures Les Rousses.

7/ Compteurs d'eau Pontarlier.

8/ Remplacement châssis et cages d'escalier Delle.

- Est alors évoqué le taux de remplissage des cités. Si la situation est pour l'instant satisfaisante (pas de cités en dessous de 50 %), le Président indique qu'il faut cependant garder un œil sur ce taux pour pérenniser les cités.

Actuellement, sur 98 logements disponibles :

- 51 logements occupés par des douaniers.
- 19 logements occupés par des tiers.
- 28 logements vacants.

La réponse de la CGT est claire : *"envoyez des agents !"*. Il est proposé de continuer à ouvrir les cités aux agents des autres fonctions publiques, même la territoriale.

**La CGT rappelle qu'elle ne considère pas comme locataires tiers, les retraités et les veufs et veuves de douaniers.**

- Le représentant de la SEMCODA décline alors les travaux en cours.
- La réfection des pièces humides de Dijon amène un vif débat, la CGT affirmant que certains prestataires, parce qu'ils travaillent avec le service public, se permettent beaucoup de libertés, tant en terme de délais que de coûts, mais surtout de qualité de travail. En outre, certains responsables douaniers du suivi des travaux ne semblent pas prendre leur tâche à cœur.
- La porte d'entrée et la pose d'interphones à Pontarlier aura lieu entre le 16 et 18 juillet.
- Charges : la CGT demande qu'elles soient calculées au plus juste et le plus tôt possible. Certaines cités (Delle) ont leurs charges augmentées de 21,78 % depuis 2011 !!
- Questions diverses : madame TREILLE n'a pas été remplacée à la DG. Les dossiers n'avancent plus.

Les élus CGT, Christophe Billard, Didier Bourigault et Gérard Liez.



INTERREGION DE DIJON

## Déclaration liminaire à la Commission Régionale de la Masse de Dijon du 4 juillet 2013

Monsieur le Président,

Cette première réunion de la CRM de Dijon se réunit dans un contexte de crise. Les scandales successifs WOERTH, GUEANT, TAPIE, CAHUZAC des gouvernements SARKHOLLANDE témoignent de l'état de faiblesse d'une république complètement soumise à la troïka et aux requins de la finance. Au delà des histoires de moralisation de la vie politique, le problème de fond réside dans les sacrifices toujours plus importants demandés au salariat.

La rentrée de septembre s'annonce particulièrement chaude sur le plan social. Depuis 2010 le pouvoir d'achat des fonctionnaires est en berne. En 2014 le point d'indice sera à nouveau gelé, notre Ministère sera de nouveau touché par les suppressions d'emplois. Une quatrième réforme des retraites va une nouvelle fois frapper l'ensemble des salariés et des retraités, avec toujours les mêmes réponses, baisse des pensions, augmentation de la durée de cotisation et toujours la même inefficacité.

Dans un tel marasme le logement social douanier doit rester une possibilité pour l'ensemble des agents mais aussi pour nos retraités. Le taux de participation élevé aux élections du 30 mai 2013 montre une nouvelle fois l'attachement des douaniers à la Masse des Douanes. Avec 32,64% la CGT confirme sa place de première organisation syndicale dans l'Inter région de Dijon.

Les élus CGT seront, tout au long de leur mandat, attentifs aux revendications des douaniers et locataires des cités douanières de l'Inter région. Ils veilleront à ce que soient effectués les bons choix en termes de travaux.

Nous demandons que la visite de l'ensemble des cités douanières de l'Inter région de Dijon se poursuive.

Nous exigeons, comme le prévoit l'article 22 du futur règlement intérieur, qu'il ne soit fait à aucun moment obstacle au mandat des élus de notre CRM.

### Les élus CGT



<p>Pour renforcer la démarche Et l'action revendicative Fondées sur la démocratie et l'unité</p>	<p>NOM : ..... PRENOM : ..... DIRECTION : ..... AFFECTATION : ..... GRADE : ..... ECHELON..... TEMPS PLEIN / PARTIEL : .....% ADRESSE POUR MA PRESSE SYNDICALE : ..... ..... ..... ..... ..... Le ..... (Signature)</p>
--	---



**JE ME SYNDIQUE A LA CGT**

A découper et à remettre à un responsable SNAD-CGT ou à expédier à Didier Bourigault, Auxerre BSI ou Martine Ménager, Chalon CRD.